



LE PLUS FORT TRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

AGRICULTURE ET MÉTIERS

Les conditions anormales résultant de la guerre ont soulevé à l'extrême les pouvoirs de l'Etat, qui s'est mis à contrôler, à vendre, à acheter, à emmagasiner, à produire, à substituer l'irresponsabilité de son action à l'initiative privée.

Or, voici que, dans un programme minimum, d'ailleurs modéré, on d'ailleurs tout prêt à rejeter, la Confédération générale du travail réclame la mise en œuvre de la réquisition des produits. Des protestations se sont élevées dans la presse parisienne, notamment dans le Temps, contre le danger que cette mesure ferait courir au commerce et à l'industrie.

Publié il y a une douzaine d'années par exemple, la revendication de la C. G. T. n'eût pas mérité plus d'attention que tout l'heure n'est méritée par ces discussions d'ordre théorique: un pli à être mis; la doctrine est entrée dans les faits, et c'est sur des considérations que nous sommes maintenant à même de nous faire une idée de produits fait partie des divers systèmes socialistes, et il est bon de mettre le monde à l'épreuve de ses doctrines qui prétendent à régler son sort.

Ainsi, ce régime, dont l'agriculture avait supporté les effets sans se plaindre, ouvrier qui ne peut pas se plaindre, mais qui a le pouvoir, dont l'influence va au delà du nombre de ses adeptes, prétend en faire la nouvelle doctrine et définitive de notre vie économique. Ce régime, qui a fait de nouvelles passagères limitées à l'état de guerre que je veux discuter ici de la taxation et de la réquisition, nous fait attendre maintenant elle vient d'être ainsi posée, et il faut attendre la question. Je vais montrer quelles répercussions aurait leur maintien sur l'agriculture et sur la vie économique, quel préjudice même elle causerait en fin de compte aux intérêts des ouvriers et de tous les citoyens.

Chez le producteur, la taxation a pour effet de limiter arbitrairement le bénéfice en abaissant le prix de vente, sans que celui-ci n'ait pu se faire entendre. Il peut même se faire que le producteur ait subi une véritable perte. En effet, comme il faut beaucoup d'attention et de compétence pour établir le prix de revient d'un produit agricole, et comme ces qualités peuvent faire défaut à l'administration qui en a la charge, il arrivera parfois que la taxation sera le prix de revient, et que le producteur ne pourra pas se faire entendre.

Chef de la production, la taxation a pour effet de limiter arbitrairement le bénéfice en abaissant le prix de vente, sans que celui-ci n'ait pu se faire entendre. Il peut même se faire que le producteur ait subi une véritable perte. En effet, comme il faut beaucoup d'attention et de compétence pour établir le prix de revient d'un produit agricole, et comme ces qualités peuvent faire défaut à l'administration qui en a la charge, il arrivera parfois que la taxation sera le prix de revient, et que le producteur ne pourra pas se faire entendre.

La culture taxée n'étant pas rémunérée, plus personne, au bout d'un certain temps, ne s'y livrera, et sera obligé de se procurer ailleurs ce qu'il lui faut. Or, la culture taxée ne saura se résoudre à s'en passer, et devant les justes réclamations de la culture, l'Etat va être obligé de rétablir la culture obligatoire, ce qui revient à rendre la culture obligatoire, ce qui revient à rendre la culture obligatoire, ce qui revient à rendre la culture obligatoire.

Voilà donc l'Etat engagé dans un engrenage d'interventions. Si l'Etat, devant les conséquences de la taxation, se décide à intervenir, il se trouve en présence d'une culture qui ne lui rapporte rien, et même qui lui coûte, il réclamera à l'Etat, non sans raison, la taxation des éléments qui en déterminent le rendement. Or, la culture taxée, la main-d'œuvre, pourquoi, dira-t-il, l'exercer sans produits sans taxes en même temps mon vendeur d'engrais ou de machines, mon vétérinaire, mes ouvriers, etc. ?

Voilà donc l'Etat engagé dans un engrenage d'interventions. Si l'Etat, devant les conséquences de la taxation, se décide à intervenir, il se trouve en présence d'une culture qui ne lui rapporte rien, et même qui lui coûte, il réclamera à l'Etat, non sans raison, la taxation des éléments qui en déterminent le rendement. Or, la culture taxée, la main-d'œuvre, pourquoi, dira-t-il, l'exercer sans produits sans taxes en même temps mon vendeur d'engrais ou de machines, mon vétérinaire, mes ouvriers, etc. ?

Voilà donc l'Etat engagé dans un engrenage d'interventions. Si l'Etat, devant les conséquences de la taxation, se décide à intervenir, il se trouve en présence d'une culture qui ne lui rapporte rien, et même qui lui coûte, il réclamera à l'Etat, non sans raison, la taxation des éléments qui en déterminent le rendement. Or, la culture taxée, la main-d'œuvre, pourquoi, dira-t-il, l'exercer sans produits sans taxes en même temps mon vendeur d'engrais ou de machines, mon vétérinaire, mes ouvriers, etc. ?

Voilà donc l'Etat engagé dans un engrenage d'interventions. Si l'Etat, devant les conséquences de la taxation, se décide à intervenir, il se trouve en présence d'une culture qui ne lui rapporte rien, et même qui lui coûte, il réclamera à l'Etat, non sans raison, la taxation des éléments qui en déterminent le rendement. Or, la culture taxée, la main-d'œuvre, pourquoi, dira-t-il, l'exercer sans produits sans taxes en même temps mon vendeur d'engrais ou de machines, mon vétérinaire, mes ouvriers, etc. ?

Voilà donc l'Etat engagé dans un engrenage d'interventions. Si l'Etat, devant les conséquences de la taxation, se décide à intervenir, il se trouve en présence d'une culture qui ne lui rapporte rien, et même qui lui coûte, il réclamera à l'Etat, non sans raison, la taxation des éléments qui en déterminent le rendement. Or, la culture taxée, la main-d'œuvre, pourquoi, dira-t-il, l'exercer sans produits sans taxes en même temps mon vendeur d'engrais ou de machines, mon vétérinaire, mes ouvriers, etc. ?

LA CONFERENCE DE LA PAIX LE CONSEIL DES QUATRE s'occupe toujours de la question du bassin de la Sarre

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

Paris, 12 avril. — A leur séance d'hier matin, les quatre se sont occupés du règlement de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

ODESSA, LA CRIMÉE LE BASSIN DE LA SARRE

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

On discute toujours de la question du bassin de la Sarre. On a discuté du prix de la tonne de charbon, car il paraît que ce que la France reçoit en charbon de la Sarre sera imputé sur sa part d'indemnité à lui revenir.

LA VOIX SUR LE FIL

Grand roman cinématographique en 15 épisodes. Par MM. Paul BERTHOLET et René PUJOL.

LES VARIATIONS DE L'OPINION AMÉRICAINE

New-York, 11 avril. — Le ton des correspondances de la presse américaine a oscillé ces derniers jours entre l'optimisme et le pessimisme. On entrevoyait la perspective d'une prompt solution lorsque le rapport de « George Washington » permit à la presse de faire une

LE PACAGE DES BESTIAUX

Paris, 11 avril. — M. Jules Cels, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a signé aujourd'hui une décision, en vue de remédier à la pénurie des fourrages dans les colonies. Cette autorisation, accordée dans les mêmes conditions qu'en 1917 et 1918, a un caractère tout à fait exceptionnel et ne sera valable que pendant un an.

LES TROUBLES D'EGYPTE

Le Caire, 7 avril (retardé), (officiel). — Plusieurs incidents ont causé des troubles à des manifestations se sont produites à l'occasion de la fête d'Alexandrie. On procède à une enquête.





